



INTEGRALE
Société anonyme de droit belge
Place Saint Jacques 11
4000 Liège
RPM (Liège): 0221.518.504
(ci-après la “**Société**”)

INFORMATION IMPORTANTE - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

1^{er} avril 2021, 13h

**LE COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS PROVISOIRES DE L’ENTREPRISE D’ASSURANCES
INTEGRALE S.A./N.V. MÈNE DES NÉGOCIATIONS AVEC MONUMENTRE RELATIVES AU
TRANSFERT DES PORTEFEUILLES D’ASSURANCE DE LA SOCIÉTÉ**

L’information ci-jointe constitue une information privilégiée au sens du Règlement (UE) no 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et une information réglementée au sens de l’arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d’instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Le collège des administrateurs provisoires de l’entreprise d’assurance Integrale S.A./N.V., société anonyme dont les obligations sont admises aux négociations sur le marché Euronext Brussels (Emetteur : INTEGRALE – Libellé : INTEGR6.25%31JAN25 - ISIN : BE0002220862 – Mnémonique INT25) (la « **Société** ») (le « **Collège** ») informe par la présente le marché qu’il mène des négociations avec le groupe MonumentRe en vue de la possible reprise par celui-ci de l’ensemble des activités d’assurance de la Société.

Cette décision s’inscrit dans le cadre de la mission confiée au Collège par la Banque nationale de Belgique le 23 février 2021, à savoir finaliser l’analyse des possibilités de reprise déjà effectuée par le commissaire spécial, prendre toutes les mesures pour faciliter un transfert d’activités et conclure le transfert des activités s’il existe un candidat acquéreur sérieux.

SUSPENSION DE COTATION

La cotation des obligations de la Société a été suspendue sur Euronext Brussels le 22 février 2021 à 9:00 à la demande de la Société dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse et jusqu'à nouvel avis.

MENTIONS LEGALES

Le présent communiqué peut contenir des « déclarations prévisionnelles ». Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les opinions actuelles concernant les événements et les développements futurs de la direction de la Société et sont naturellement soumises à des incertitudes et à des changements de circonstances. Les déclarations prévisionnelles contenues dans ce communiqué comprennent des déclarations autres que des faits historiques et comprennent des déclarations contenant généralement des mots tels que « sera », « peut », « devrait », « croit », « entend », « s'attend à », « anticipe », « cible », « estime », « probable », « prévoit », « prépare » et des mots d'une portée similaire. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques sont des déclarations prévisionnelles.

Les investisseurs et le public ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prévisionnelles, qui reflètent les vues actuelles de la direction de la Société, qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes concernant la Société et qui dépendent de nombreux facteurs, dont certains sont hors du contrôle de la Société. Il existe des facteurs, des risques et incertitudes importants qui pourraient faire en sorte que les événements réels soient sensiblement différents, y compris, mais sans s'y limiter, les effets de la pandémie COVID-19 et les incertitudes quant à son impact et sa durée. Nombre de ces risques et incertitudes sont, et seront, exacerbés par la pandémie COVID-19 et toute détérioration de l'environnement commercial et économique mondial qui en découlerait. D'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Sauf si la loi l'exige, la Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser publiquement ses déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.

A PROPOS DE LA SOCIETE

Integrale S.A./N.V. est une société anonyme de droit belge dont les obligations sont admises à la négociation sur le marché Euronext Brussels.

Integrale S.A./N.V. est une entreprise d'assurance belge agréée par la Banque nationale de Belgique pour les branches 21, 23 et 27, sous le numéro 0221.518.504.

CONTACT

E-mail : Fabian.deBilderling@integrale.be